



Construction garage exonération T F sur garage ou sur tout ?

Par **francelou**, le 11/12/2013 à 12:21

Bonjour

Nous avons en projet de construire un garage qui sera en prolongement de la façade devant la maison (mur commun avec l'habitation principale mais pas d'entrée par l'intérieur). Pourra-t-on prétendre à l'achèvement des travaux à l'exonération de la taxe foncière durant 2 ans ? Si oui l'exonération portera sur l'ensemble de la maison ou uniquement sur le garage ?

Merci de votre éclaircissement.

Cordialement

Par **moisse**, le 12/12/2013 à 09:01

Bonjour,

Oui

Uniquement sur le garage.

Il ne faut pas rêver, sinon tous les ans je "démolis" et "reconstruit" une année le garage, l'autre ma cabane de jardin...

Par **francelou**, le 12/12/2013 à 12:35

Bonjour,

Je m'en doutais un peu Merci

Cordialement